

Copie certifiée conforme
à l'original



SOCRAM BANQUE

- : - : -

Société Anonyme au capital de 70 000 000 €
Siège Social : 2 Rue du 24 Février 79000 NIORT
RCS Niort : 682 014 865

- : - : -

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE ASSEMBLEE GENERALE MIXTE A TITRE ORDINAIRE ET
EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DU 10 MAI 2022**

Le 10 mai 2022 à 9h30, les actionnaires de SOCRAM BANQUE, Société anonyme au capital de 70 000 000 euros, divisé en 3 500 000 actions de 20 euros, dont le siège social est 2 rue du 24 Février à Niort (79000), immatriculée au RCS de Niort, sous le numéro 682 014 865, se sont réunis au siège social, en Assemblée générale mixte, à titre ordinaire et extraordinaire, sur convocation du Président du Conseil d'administration en date du 26 avril 2022.

[...]

- Nomination de Monsieur Emmanuel Benoist, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant,
- Renouvellement de Monsieur Laurent Cazebonne, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.

[...]

Douzième résolution

L'Assemblée Générale, en application de l'article 26 I des statuts et sur proposition du Conseil d'administration, renouvelle en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une durée de six exercices, le cabinet PricewaterHouseCoopers Audit sis 63 rue de Villiers - 92208 Neuilly sur Seine. Ce nouveau mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira en 2028 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Treizième résolution

L'Assemblée Générale, en application de l'article 26 I des statuts et sur proposition du Conseil d'administration, renouvelle en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour une durée de six exercices, la S.A Groupe Y Audit sis 53 rue des Marais - CS 18421 - 79024 Niort Cedex. Ce nouveau mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira en 2028 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatorzième résolution

L'Assemblée Générale, en application de l'article 26 I des statuts et sur proposition du Conseil d'administration, nomme, pour une durée de six exercices, Monsieur Emmanuel Benoist domicilié 63 rue de Villiers - 92208 Neuilly sur Seine, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant. Ce nouveau mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira en 2028 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quinzième résolution

L'Assemblée Générale, en application de l'article 26 I des statuts et sur proposition du Conseil d'administration, renouvelle, pour une durée de six exercices, Monsieur Laurent Cazebonne domicilié 31 rue Henri Rochefort - 75017 Paris, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant. Ce nouveau mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira en 2028 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]